

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2023

**PHAXIAM**

## **I. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Lyon, le 26 septembre 2023

Thibaut du Fayet  
Directeur général

## **| II. RAPPORT D'ACTIVITÉ**

### **2.1 FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE**

#### Février 2023:

Le 15 février 2023 ERYTECH annonce un projet de rapprochement stratégique avec PHERECYDES, une société de biotechnologie spécialisée dans la phagothérapie de précision pour traiter la résistance et/ou les infections bactériennes compliquées, avec l'intention de devenir un leader mondial de la phagothérapie.

#### Mars 2023:

Le 20 mars 2023, le Comité Social et Economique d'ERYTECH a émis un avis favorable au projet de fusion avec PHERECYDES, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

#### Avril 2023:

ERYTECH Pharma a reçu l'approbation du Nasdaq Stock Market LLC le 12 avril 2023 pour transférer la cotation de ses American Depositary Shares représentant des actions ordinaires de la société ("ADS") du Nasdaq Global Select Market au Nasdaq Capital Market. Le transfert est devenu effectif à l'ouverture des marchés le 14 avril 2023. Les actions d'ERYTECH ont continué à être négociées sous le symbole "ERYP" et la négociation de ses ADS n'a pas été affectée par le transfert.

Le 17 avril 2023, Akkadian Partners, entité domiciliée au Luxembourg et agissant pour le compte d'Akkadian Partners Fund, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 avril 2023, le seuil de 5% du capital d'ERYTECH Pharma et détenir 5,06% du capital et 4,83% des droits de vote de la société.

#### Mai 2023:

Le 1er mai 2023, Akkadian Partners a informé le Conseil d'administration d'ERYTECH de son intention de s'opposer au projet de fusion avec PHERECYDES et de prendre le contrôle de fait d'ERYTECH en vue de poursuivre d'autres projets d'acquisition avec la trésorerie d'ERYTECH. Après avoir examiné et évalué les projets d'acquisition mentionnés par Akkadian, la direction et le conseil d'administration d'ERYTECH, avec l'aide de conseillers financiers et juridiques externes, ont déterminé que les idées proposées n'étaient pas dans le meilleur intérêt d'ERYTECH et de ses parties prenantes.

Le 15 mai 2023, ERYTECH et PHERECYDES ont conclu un accord de fusion, en vertu duquel PHERECYDES serait fusionnée dans ERYTECH et les actionnaires de PHERECYDES recevraient 15 nouvelles actions ERYTECH pour chaque 4 actions PHERECYDES qu'ils possédaient. Un apport par Elaia Partners, Go Capital et un pool d'actionnaires de PHERECYDES représenté par M. Guy Rigaud, de 827 132 actions PHERECYDES a été fait à ERYTECH en contrepartie de 3 101 745 actions ERYTECH nouvellement émises.

#### Juin 2023

Le 5 juin 2023, ERYTECH Pharma a annoncé qu'Akkadian Partners avait engagé une procédure judiciaire pour obtenir le report du vote sur la fusion avec Pherecydes lors de l'assemblée générale du 23 juin 2023. Le 14 juin 2023, le Tribunal de Commerce de Lyon a rejeté la demande d'Akkadian de reporter le vote sur la fusion avec PHERECYDES Pharma.

Le 20 juin 2023, ERYTECH annonce qu'Akkadian poursuit sa tentative de déstabilisation avec le dépôt d'une nouvelle plainte. Malgré le rejet par le Président du Tribunal de Commerce de Lyon de la demande d'Akkadian Partners de reporter le vote de l'assemblée générale sur le projet de fusion, Akkadian Partners demande l'annulation de l'augmentation de capital du 15 mai 2023. Cette augmentation de capital a été

réalisée conformément à la délégation de compétence accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'ERYTECH de 2022 au titre de la résolution 29 et sur la base des rapports émis par Finexsi, agissant en qualité de commissaire aux apports conformément aux articles L. 225-174, R. 22 10-7 et R. 225-136 du Code de commerce ainsi qu'à la recommandation AMF n°2020-06. ERYTECH est confiant dans le fait que les efforts déployés par Akkadian n'aboutiront pas.

Le 23 juin 2023, la fusion avec PHERECYDES a été approuvée par les actionnaires d'ERYTECH Pharma réunis en Assemblée Générale Mixte. La modification de la dénomination sociale d'ERYTECH en PHAXIAM Therapeutics a également été approuvée.

Le 28 juin 2023, PHAXIAM Therapeutics a annoncé que le nouveau code mnémotique de ses actions sur Euronext et Nasdaq était passé d'ERYP à PHXM, avec effet au 29 juin 2023.

## 2.2. ACTIVITÉ DU GROUPE

PHAXIAM Therapeutics est une société de biotechnologie qui s'est donnée comme objectif de mettre au point de nouvelles solutions pour combattre les infections bactériennes compliquées et/ou résistantes. Issue de la fusion entre ERYTECH Pharma et PHERECYDES Pharma approuvée par les actionnaires des deux sociétés le 23 juin 2023, PHAXIAM Therapeutics a pour ambition de devenir un leader mondial dans le traitement des infections bactériennes par les bactériophages (ou phages), des virus naturels capables de lutter contre les bactéries résistantes aux antibiotiques. La Société se concentre sur le développement de produits thérapeutiques dans des indications à fort besoin médical, pour des patients souffrant d'infections résistantes sévères, souvent associées à une mortalité élevée et des coûts importants. Des progrès significatifs ont été réalisés depuis la fusion afin de tirer parti des synergies au sein des équipes et d'accélérer le déploiement de la stratégie de la Société dans des programmes thérapeutiques clés, en particulier avec son programme principal ciblant les infections résistantes à *Staphylococcus aureus*.

Avec son programme *S. aureus*, la Société poursuit son ambition de proposer une solution thérapeutique aux patients pour qui les traitements antibiotiques traditionnels ont échoué dans différentes infections monobactériennes complexes à forte valeur ajoutée dues à *S. aureus*:

- **Infections ostéoarticulaires sur prothèses (PJI):** L'étude PhagoDAIR en cours pour laquelle des données cliniques complémentaires sont attendues en 2024 a déjà démontrée des preuves d'innocuité. S'appuyant sur des signaux d'activité prometteurs issus de traitements réels de patients compassionnels, la Société prépare le lancement de la première étude pivot mondiale (UE/US) de phase 2b/3 randomisée pour les patients atteints de PJI ayant subi un DAIR (Debridement, Antibiotics, Implant Retention) en combinaison avec des antibiotiques. Tout en développant le protocole clinique de l'étude, la Société a déposé durant l'été 2023 une demande de réunion pré-IND auprès de la FDA américaine et une demande de réunion de conseils scientifiques auprès de l'Agence européenne des médicaments (EMA). Ces réunions devraient avoir lieu au quatrième trimestre 2023. Cette étude pivot mondiale ouvre la voie à un potentiel accès anticipé en Europe, sous réserve de données positives de phase 2b. Le lancement potentiel de cette étude est prévu au second semestre 2024.
- **Endocardite infectieuse (EI):** la Société prépare également un essai de phase 1 (données PK) dans l'EI, afin de démontrer l'efficacité de l'administration de phages par intraveineuse dans le traitement de l'EI et d'autres indications. La planification du lancement de cette étude est prévue au quatrième trimestre 2023.

À ce jour, la Société a traité plus de 90 patients dans le cadre d'un traitement compassionnel, la plupart d'entre eux souffrant d'une infection ostéoarticulaire sur prothèse de la hanche ou du genou. Les données des 50 premiers patients évalués montrent des résultats prometteurs dans le contrôle de l'infection à 3 mois, une amélioration significative par rapport au standard de soins dans cette population de patients difficiles à traiter avec des infections résistantes sévères. En juin 2022, la Société a reçu de l'ANSM une première validation réglementaire (Autorisation d'Accès Compassionnel - AAC) pour les patients atteints d'infections ostéoarticulaires sur prothèses (PJI), associée à une résistance de *S. aureus*. La société attend de l'ANSM une seconde AAC pour les patients atteints de PJI associée à une résistance à *P. aeruginosa*.

La Société prévoit également de lancer son programme *Escherichia coli* (*E. coli*) dont l'objectif est de proposer une solution thérapeutique aux patients pour qui un traitement antimicrobien traditionnel a échoué dans les infections monobactériennes complexes à *E. coli* dans les voies urinaires. Le dépôt de la demande d'essai clinique (CTA) en France est prévu avant la fin de l'année 2023.

En plus des activités cliniques, deux centres cliniques français envisagent de financer des essais portant sur les candidats de la Société. Ces études seraient l'occasion de fournir potentiellement des données cliniques POC supplémentaires dans d'autres indications à haute valeur ajoutée :

- Phase 1/2 dans les infections complexes des voies respiratoires (ICVR) : cette étude clinique menée par l'hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris cible les infections pulmonaires nosocomiales dues à *Pseudomonas aeruginosa*, notamment chez les patients atteints de pneumopathies acquises sous ventilation mécanique (PAV), un problème de plus en plus préoccupant en milieu hospitalier.
- Phase 1/2 dans l'ulcère du pied diabétique (UDP) : cette étude clinique des Hôpitaux de Nîmes cible les infections de l'UDP dues à une infection monobactérienne à *Staphylococcus aureus*.

Enfin, la Société a lancé plusieurs programmes de recherche pour renforcer ses programmes cliniques actuels et préparer les développements futurs, y compris l'extension de la banque de phages actuelle pour *E. coli* et *P. aeruginosa* afin d'augmenter la couverture des infections résistantes aux patients, et la démonstration d'une preuve de concept préclinique pour les endolysines. En septembre 2023, la Société a annoncé l'extension de son portefeuille à *Klebsiella pneumoniae*, une nouvelle cible bactérienne résistante et agressive.

Un programme de recherche stratégique, PhageBac, ciblant la bactériémie, a également été initié. Actuellement au stade préclinique, ce programme vise à contrôler l'infection sanguine et le risque d'infection secondaire due à une infection monobactérienne à *S. aureus*, *P. aeruginosa* ou *E. coli*. Les données précliniques sont attendues pour le milieu de l'année 2024.

## 2.3. RÉSULTATS

Les chiffres financiers clés du premier semestre 2023 par rapport à la même période de l'année précédente sont résumés ci-dessous. Dans le cadre de la fusion Erytech-Pherecydes, les états financiers consolidés de PHAXIAM en normes IFRS incluent les résultats financiers de l'ex-Pherecydes à compter de la date de la fusion, soit le 23 juin 2023. Par conséquent, les informations sur les pertes et profits de PHAXIAM pour les six premiers mois de 2023 sont principalement liées aux activités de l'ex-entité Erytech, tandis que le bilan consolidé de PHAXIAM au 30 juin 2023 comprend les positions financières des deux sociétés fusionnées.

<i>(en K€)</i>	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2023</b>
	(6 mois)	(6 mois)
Chiffre d'affaires	—	—
Autres produits de l'activité	25 304	278
<b>Produits des activités courantes</b>	<b>25 304</b>	<b>278</b>
Frais de recherche et développement	(17 300)	(3 431)
Frais généraux et administratifs	(7 911)	(9 245)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(25 211)</b>	<b>(12 676)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>93</b>	<b>(12 398)</b>
Produits financiers	3 370	331
Charges financières	(750)	(342)
<b>Résultat financier</b>	<b>2 620</b>	<b>(11)</b>
Impôt sur le résultat	(3 737)	208
<b>Résultat net</b>	<b>(1 024)</b>	<b>(12 201)</b>

Les produits des activités courantes de l'exercice précédent correspondent au produit net de cessions d'immobilisations de la vente de l'usine de Princeton à Catalent et se décompose comme suit :

Le produit de la vente de 40 676 k€ (44 500 k\$) ;

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles de 15 673 k€ (17 146 k\$) ;

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles de 4 k€ (4 k\$)

La valeur nette comptable des droits d'utilisation pour 3 022 k€ ( 3 307 k\$) ;

L'annulation de la dette de loyers pour 5 419 k€ (5 928 k\$) ;

Les coûts de transaction de 3 046 k€ (3 333 k\$);

Les charges opérationnelles de 12,7 millions d'euros au premier semestre 2023 ont diminué de 50 % (soit une réduction de 12,5 millions d'euros) par rapport à l'année précédente, cette baisse étant due à la réduction de 80 % des dépenses de R&D, avec la fermeture des opérations de Princeton et la fin des activités de développement clinique de l'ex-Erytech. Les frais généraux et administratifs de PHAXIAM au premier semestre 2023 ont augmenté de 1,3 million d'euros (+17%) par rapport à l'année précédente, une augmentation liée à la transaction de fusion et à d'autres coûts liés à la fusion. La perte nette pour le premier semestre 2023 a été de 12,2 millions d'euros, contre une perte nette de 1 million d'euros pour la même période de 2022, qui a bénéficié du gain net de 24,4 millions d'euros sur la vente de l'installation de Princeton en avril 2022.

Les effets de la fusion sur l'état de la situation financière des comptes consolidés résumés au 30 juin 2023 sont présentés dans le tableau suivant :

<b>(en K€)</b>	<b>30/06/2023</b>
	<b>IFRS</b>
Immobilisation incorporelles	17 098
Immobilisation corporelles	485
Droits d'utilisation	478
Autres actifs non courants	83
Autres actifs courants	1 925
Trésorerie et équivalent de trésorerie	30
Dettes financières	(2 936)
Dettes de loyers	(456)
Autres passifs non courants	(49)
Autres passifs courants	(5 085)
<b>Actif net acquis</b>	<b>11 575</b>

Au 30 juin 2023, PHAXIAM disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie totalisant 25,2 millions d'euros (environ 27,5 millions de dollars), contre 38,8 millions d'euros au 31 décembre 2022. La diminution de (13,6) millions d'euros de la position de trésorerie au cours du premier semestre 2023 est le résultat d'une utilisation nette de trésorerie de (11,9) millions d'euros dans les activités d'exploitation, une variation positive de 0,2 millions d'euros dans les activités d'investissement et un remboursement d'emprunt et de dette de loyer de (1,6) million d'euros dans les activités de financement, principalement liée au remboursement du prêt 'PGE' tandis que la variation du dollar américain par rapport à l'euro a entraîné un impact négatif de (0,3) million d'euros sur la trésorerie.

## 2.4. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

A la date du conseil d'administration qui a arrêté les états financiers consolidés intermédiaires résumés, la Société dispose des moyens nécessaires pour financer ses activités jusqu'au cours du deuxième trimestre 2024, compte tenu notamment des éléments ci-après :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société pour 25,2 millions d'euros au 30 juin 2023, ceux-ci étant principalement constitués de disponibilités et de dépôts à terme mobilisables immédiatement sans pénalité,
- Les prévisions de consommation de trésorerie pour les 12 mois postérieurement à la date de clôture.

En conséquence, la trésorerie et les équivalents de trésorerie actuels de la société ne devraient pas être suffisants pour couvrir ses besoins d'exploitation pendant les 12 prochains mois au minimum.

Ces événements et conditions indiquent qu'il existe une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Par conséquent, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La Société évalue diverses sources de financement, parmi lesquelles l'émission d'instruments de capitaux propres et/ou de nouvelles dettes ou des accords de partenariat pour continuer à financer les opérations de la Société au-delà de son horizon de liquidité.

Au second semestre 2023 et en 2024, la Société va continuer de se concentrer sur ses programmes de développement clinique et prévoit de reporter les étapes clés suivantes:

- Les retours réglementaires sur l'étude pivot de phase 2b/3 dans les PJI dues à *S. aureus* de la part de la FDA (pre-IND) au quatrième trimestre 2023 et de l'EMA (Scientific advice) au premier trimestre 2024. Le lancement de l'étude est prévu pour le milieu de l'année 2024 ;
- Les données cliniques de l'étude PhagoDAIR attendues mi-2024 ;
- Le démarrage de l'étude dans l'endocardite infectieuse dues à *S. aureus* au quatrième trimestre 2023.

## 2.5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

**Le 27 juin 2023 et le 28 juillet 2023**, Akkadian Partners a engagé deux autres procédures judiciaires pour contester les votes de certains actionnaires d'ERYTECH et demander l'annulation de la fusion telle qu'elle a été votée lors de l'assemblée générale mixte.

**Le 27 juillet 2023**, PHAXIAM Therapeutics a annoncé le regroupement de ses actions par l'échange de dix (10) actions existantes d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10 €) contre une (1) action nouvelle d'une valeur nominale d'un euro (1 €). Le regroupement d'actions n'aura pas d'impact sur le capital social de la société et se traduira par la division du nombre d'actions en circulation par dix (10). La période d'échange pour le regroupement d'actions a commencé le 16 août 2023 et s'est terminée le 15 septembre 2023. Les Actions Nouvelles issues du regroupement d'actions ont été admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, avec effet au 18 septembre 2023, et se sont vues attribuer un nouveau code ISIN (FR001400K4B1).

Dans le cadre du regroupement d'actions, The Bank of New York Mellon (" BNY Mellon "), dépositaire du programme d'American Depositary Receipt (" ADR ") de PHAXIAM, a effectué un regroupement d'actions dans le cadre de ce programme d'ADR, avec prise d'effet le 18 septembre 2023. Les détenteurs d'ADR de la Société devaient obligatoirement remettre leurs anciens ADR à BNY Mellon pour annulation et échange afin de recevoir un (1) nouvel American Depositary Share (" ADS ") (CUSIP : 29604W207) pour chaque dix (10) anciens ADS (CUSIP : 29604W108).

**Le 19 septembre 2023**, PHAXIAM Therapeutics a annoncé l'extension de son portefeuille de phages à *Klebsiella pneumoniae*, une nouvelle cible bactérienne résistante et agressive. Les phages anti-*Klebsiella pneumoniae* de PHAXIAM entreront en phase de développement préclinique pour évaluer leur efficacité dans les infections pulmonaires, sanguines et urinaires, en plus des trois principales cibles déjà développées (*S. aureus*, *P. aeruginosa* et *E. coli*).

**Le 21 septembre 2023**, PHAXIAM a communiqué en interne les réponses des personnels basés sur les sites de Nantes et Romainville à la proposition de regroupement des équipes à Lyon. La consultation du CSE (Comité Social et Economique) sur les refus de mobilité est prévue pour le mois d'octobre.



## 2.6. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées sont de même nature que celles exposées au chapitre 3 « Gouvernement d'entreprise » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2023 sous le numéro D.23-0172.

Il est à noter que le Conseil d'administration du 23 juin 2023 a autorisé les conventions et engagements listés ci-dessous et entrant dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce au profit de M. Thibaut du Fayet, Directeur Général de la Société:

- Indemnité de départ égale à douze fois la moyenne mensuelle des rémunérations perçues au cours des douze mois précédant la décision de révocation ou l'expiration du mandat sous réserve de constatation de conditions de performance;
- Contrat de retraite supplémentaire: les cotisations finançant le contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies seraient entièrement prises en charge par la Société;
- Mutuelle: les cotisations finançant le régime général de la mutuelle (frais de santé) seront prises en charge par la Société à hauteur de 60% de la cotisation totale mensuelle due selon le contrat établi;
- Prévoyance décès, incapacité, invalidité:
  - Régime général: les cotisations finançant le régime général de la prévoyance seront prises en charge par la Société à hauteur de 60%.
  - Régime supplémentaire: les cotisations finançant le régime supplémentaire de la prévoyance seront prises en charge par la Société à hauteur de 50%.
  - Prévoyance complémentaire: les cotisations finançant le contrat de prévoyance complémentaire seront entièrement prises en charge par la Société.

## 2.7. RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats de la Société et exposés au chapitre 2 "Facteurs de Risque", du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2023 sous le numéro D.23-0172 sont mis à jour ci-dessous.

***Le Groupe aura besoin de renforcer substantiellement ses fonds propres ou de recourir à des financements complémentaires pour poursuivre son activité***

Le Groupe est structurellement déficitaire depuis sa création. Les flux de trésorerie nets utilisés par les activités opérationnelles du Groupe sont de 51,7 millions d'euros en 2020, 56,8 millions d'euros en 2021 et 31,8 millions d'euros en 2022 (voir la section 5.2.2.1 du Document d'Enregistrement Universel pour plus d'informations). Au 30 juin 2023, notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie s'élèvent à 25,2 millions d'euros (27,5 millions de dollars) contre 38,8 millions d'euros au 31 décembre 2022, ce qui représente une diminution annuelle nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 13,6 millions d'euros.

En octobre 2021 la Société a annoncé que l'étude de phase 3 TRYbeCA-1 évaluant eryaspase comme traitement de seconde ligne chez des patients atteints d'un cancer avancé du pancréas n'a pas atteint son critère d'évaluation principal de survie globale. Suite à cette annonce, la Société a réalisé une revue spécifique de son risque de liquidité et a mis en place des mesures de préservation de la trésorerie. En avril 2022, la Société a cédé à Catalent l'usine de production de thérapies cellulaires d'échelle commerciale d'ERYTECH à Princeton, New Jersey, aux États-Unis pour un montant total de 44,5 million de dollars (40,7 million d'euros). En novembre 2022, la Société a annoncé l'arrêt du programme GRASPA® suite au retour de la FDA sur le dossier d'enregistrement dans la LAL hypersensible et va désormais concentrer ses efforts sur ses plateformes et son expertise, notamment les solutions d'administration de médicaments par encapsulation dans les globules rouges (ERYCAPS®) ou des vésicules dérivées de globules rouges (ERYCEV™).

A la date des présentes, la trésorerie de la société combinée (y compris Pherecydes) s'étendrait jusqu'au cours du deuxième trimestre 2024, avec une position de trésorerie consolidée d'environ 25,2 millions d'euros au 30 juin 2023, et permettrait de financer les programmes de recherche existants et les essais cliniques en cours.

Cependant, la Société devra obtenir des fonds supplémentaires substantiels pour soutenir la poursuite de ses activités au-delà de son horizon de trésorerie estimée. L'identification de produits candidats potentiels et la réalisation de tests précliniques et d'essais cliniques est un processus long, coûteux et incertain qui prend des années, et la Société, ou tout partenaire actuel ou futur, pourrait ne jamais générer les données ou les résultats nécessaires pour obtenir l'approbation réglementaire et réaliser des ventes de produits. En outre, l'un des produits candidats de la Société, s'il est approuvé, peut ne pas connaître de succès commercial. Les revenus commerciaux de la Société, le cas échéant, proviendront de la vente de médicaments qui, selon nos prévisions, ne seront pas disponibles sur le marché avant plusieurs années, voire pas du tout. Par conséquent, la Société devra continuer à compter sur des financements supplémentaires pour atteindre ses objectifs stratégiques. La capacité de la Société à trouver des financements à court-terme dépendra des conditions financières et économiques et de la volonté des investisseurs ou des prêteurs à accorder des financements, la Société pourrait être dans l'incapacité de trouver des financements à court-terme à des conditions favorable ou ne pas du tout parvenir à trouver des financements à court-terme.

En outre, la forte volatilité des marchés financiers a eu, et pourrait continuer à avoir, un impact négatif sur le prix de nos actions ordinaires, y compris les actions ordinaires représentées par des American Depositary Shares ("ADS"), et pourrait avoir un impact négatif sur notre capacité à lever des fonds supplémentaires. Si la Société n'est pas en mesure de lever des capitaux lorsque cela est nécessaire ou à des conditions favorables, elles pourraient être contraintes de retarder, de réduire ou d'éliminer ses programmes de recherche et de développement ou tout effort de commercialisation futur, ou de cesser toute activité, et ses actionnaires pourraient perdre tout ou partie de leur investissement dans la Société.

### ***Risques de dépréciation des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition***

Au 30 juin 2023, les actifs incorporels représentent un montant net de 17 101 milliers d'euros, l'écart d'acquisition un montant de 13 503 milliers d'euros.

L'évaluation provisoire de la juste valeur de la société Pherecydes Pharma, intègre la valorisation de la propriété intellectuelle enregistrée en immobilisations incorporelles pour un montant de 17 070 K€ :

- IP infections ostéoarticulaires sur prothèses (PJI) pour un montant de 14 404 K€ ;
- IP endocardite (EnDoCom) pour un montant de 2 666 K€

La société dispose de quatre familles de brevets (deux pour les phages anti-Pseudomonas aeruginosa, un pour les phages anti-Staphylococcus aureus et un pour les phages anti-E. coli). Ces brevets sont accordés dans certains territoires et en cours d’instruction dans d’autres.

La valeur des actifs incorporels de la Société dépend de son plan de développement et de la réussite ou l’échec de ses programmes. Le refus de l’ANSM de ne pas accorder des AAC pour les phages anti-Pseudomonas aeruginosa, ou l’impossibilité pour la Société de faire progresser ces phages dans le processus de développement clinique entraînerait une perte de valeur de ces actifs incorporels et de l’écart d’acquisition.

La Société devrait alors revoir la valeur de ceux-ci et enregistrer une dépréciation correspondant à la valeur totale ou à un montant partiel de ces actifs. Chaque programme devra être revu de façon indépendante dans le cadre de cette évaluation : l’échec d’un des programmes n’entraînant pas automatiquement l’échec de l’autre. Une dépréciation de ces actifs pourrait avoir un impact financier significatif entraînant une diminution de la taille du bilan et une perte importante au compte de résultats.

### 5.3.1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 juin 2023

#### ÉTAT INTERMÉDIAIRE DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

<i>(en K€, sauf pour le résultat par action)</i>	Notes	30/06/2022 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Chiffre d'affaires		—	—
Autres produits de l'activité	3.1	25 304	278
<b>Produits des activités courantes</b>		<b>25 304</b>	<b>278</b>
Frais de recherche et développement	3.2.1	(17 300)	(3 431)
Frais généraux et administratifs	3.2.2	(7 911)	(9 245)
<b>Charges opérationnelles</b>		<b>(25 211)</b>	<b>(12 676)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>93</b>	<b>(12 398)</b>
Produits financiers	3.4	3 370	331
Charges financières	3.4	(750)	(342)
<b>Résultat financier</b>		<b>2 620</b>	<b>(11)</b>
Impôt sur le résultat	3.5	(3 737)	208
<b>Résultat net</b>		<b>(1 024)</b>	<b>(12 201)</b>
<b>Résultat de base / dilué par action (€ / action) (1)</b>	3.6	<b>(0,33)</b>	<b>(3,71)</b>

(1) Suite au regroupement des actions de PHAXIAM par l’échange de dix actions existantes contre une nouvelle action le 18 septembre 2023, la perte de base/diluée par action a été recalculée.

## ÉTAT INTERMÉDIAIRE DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

en K€	30/06/2022	30/06/2023
	(6 mois)	(6 mois)
<b>Résultat net</b>	<b>(1 024)</b>	<b>(12 201)</b>
<b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat</b>		
Variation de la réserve de conversion	66	(153)
<b>Éléments non recyclables ultérieurement en résultat</b>		
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies	224	32
Effet d'impôt	—	—
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>290</b>	<b>(121)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>(734)</b>	<b>(12 322)</b>

*Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ci-joints.*

## ÉTAT INTERMÉDIAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en K€)	Notes	31/12/2022	30/06/2023
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	4.1.1	5	17 101
Ecart d'acquisition	4.1.2		13 503
Immobilisations corporelles	4.1.3	393	857
Droit d'utilisation	4.2	2 584	2 943
Autres actifs non courants		195	205
<b>Total actifs non courants</b>		<b>3 177</b>	<b>34 609</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		—	—
Clients et comptes rattachés	4.3	76	245
Autres actifs courants	4.3	3 769	5 488
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.4	38 789	25 189
<b>Total actifs courants</b>		<b>42 634</b>	<b>30 922</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>45 811</b>	<b>65 531</b>
(en K€)	Notes	31/12/2022	30/06/2023
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		3 102	6 075
Primes		48 975	49 671
Réserves		(29 765)	(8 162)
Réserves de conversion		1 402	1 249
Résultat net		(228)	(12 201)
<b>Total capitaux propres</b>	4.5	<b>23 487</b>	<b>36 632</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions - part à plus d'un an		419	397
Dettes financières - part à plus d'un an	4.6	7 547	8 552
Dérivés passifs - part à plus d'un an		—	—
Dettes de loyers - part à plus d'un an	4.7	2 680	2 559
Impôt différé passif		—	—
<b>Total passifs non courants</b>		<b>10 646</b>	<b>11 508</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions - part à moins d'un an		314	208
Dettes financières - part à moins d'un an	4.6	2 565	3 201
Dérivés passifs - part à moins d'un an		—	—
Dettes de loyers - part à moins d'un an	4.7	775	828
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.8	5 115	9 120
Autres passifs courants	4.8	2 909	4 033
<b>Total passifs courants</b>		<b>11 678</b>	<b>17 390</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>45 811</b>	<b>65 531</b>

*Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ci-joints.*

## ÉTAT INTERMÉDIAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en K€	30/06/2022 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>(1 024)</b>	<b>(12 201)</b>
<b>Charges (produits) sans incidence sur la trésorerie</b>		
Gains ou pertes de change	(2 743)	102
Dotations (reprises) aux amortissements	4 289	211
Dotations (reprises) aux provisions	1 807	(144)
Extourne en subvention avance remboursable	—	—
Variation de la juste valeur des dérivés passifs	—	—
Charges au titre des paiements en actions	3.3	326
390		
Plus ou moins value de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)	(24 351)	—
Charges (Produits) d'intérêt	242	(68)
Charge d'impôt (exigible et différé)	3.5	3 737
(208)		
<b>Flux net de trésorerie utilisés par l'activité avant variation du BFR</b>	<b>(17 717)</b>	<b>(11 918)</b>
(Augmentation) diminution des stocks	—	—
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	4.3	(278)
76		
(Augmentation) diminution des autres actifs courants	4.3	720
(359)		
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.8	(2 351)
694		
Augmentation (diminution) des autres passifs courants	4.8	(1 065)
(90)		
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(2 974)</b>	<b>320</b>
Impôt payé	(3)	(297)
<b>Flux net de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles</b>	<b>(20 694)</b>	<b>(11 895)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Trésorerie acquise lors de regroupement d'entreprises (2)	—	10
Acquisitions d'immobilisations corporelles	4.1.3	(7)
(53)		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	4.1.1	—
—		
Augmentation des actifs financiers non courants & courants	(5)	—
Cession d'immobilisations corporelles	3.1	37 630
—		
Diminution des actifs financiers non courants & courants	329	233
<b>Flux net de trésorerie générés/(utilisés) par les activités d'investissement</b>	<b>37 947</b>	<b>190</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Augmentation de capital en numéraire, net de frais	—	—
Emission d'emprunts	4.6	3 088
—		
Remboursement d'emprunts	4.6	—
(1 282)		
Remboursement de la dette de loyers (IFRS 16)	4.7	(907)
(414)		
Intérêts reçus (versés)	(193)	77
<b>Flux net de trésorerie générés (utilisés) par les activités de financement</b>	<b>1 988</b>	<b>(1 619)</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue	399	(276)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>19 640</b>	<b>(13 600)</b>
Trésorerie nette en début d'exercice	4.4	33 699
38 789		
Trésorerie nette en fin d'exercice	4.4	53 339
25 189		
Intérêts versés	193	(77)

<sup>(1)</sup> inclue la plus-value nette de cession à Catalent de l'usine de Princeton pour 24 350 K€ (voir note 3.1).

<sup>(2)</sup> comprend la trésorerie acquise de PHERECYDES Pharma pour 10 K€.

## ÉTAT INTERMÉDIAIRE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(En K€, sauf pour le nombre d'actions)</i>	Capital	Prime d'émission	Réserves	Réserves de conversion	Résultat	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>3 102</b>	<b>97 618</b>	<b>(25 293)</b>	<b>1 215</b>	<b>(53 797)</b>	<b>22 845</b>
Résultat de la période					(1 024)	(1 024)
Autres éléments du résultat global			224	66		290
<b>Résultat global</b>	—	—	<b>224</b>	<b>66</b>	<b>(1 024)</b>	<b>(734)</b>
Affectation du résultat n-1		(48 643)	(5 154)		53 797	—
Paiements fondés sur des actions			326			326
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>3 102</b>	<b>48 975</b>	<b>(29 897)</b>	<b>1 281</b>	<b>(1 024)</b>	<b>22 436</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>3 102</b>	<b>48 975</b>	<b>(29 765)</b>	<b>1 402</b>	<b>(228)</b>	<b>23 487</b>
Résultat de la période					(12 201)	(12 201)
Autres éléments du résultat global			32	(153)		(121)
<b>Résultat global</b>	—	—	<b>32</b>	<b>(153)</b>	<b>(12 201)</b>	<b>(12 322)</b>
Affectation du résultat n-1 (2)		(21 408)	21 180		228	—
Emission d'actions ordinaires en lien avec le regroupement d'entreprises (1)	2 973	22 104				25 077
Paiements fondés sur des actions			391			391
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>6 075</b>	<b>49 671</b>	<b>(8 162)</b>	<b>1 249</b>	<b>(12 201)</b>	<b>36 632</b>

(1) se référer à la note 4.1.2 pour plus de détail.

(2) la perte de l'exercice 2022 a été imputée en partie sur les primes d'émission dans les comptes sociaux.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Ces Etats financiers ont été arrêtés et ont été autorisés à la publication par le conseil d'administration en date du 21 septembre 2023.

### 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

PHAXIAM Therapeutics ("PHAXIAM" et sa filiale, ci-après dénommée "la Société") a été créée à Lyon, France en 2004 pour développer et commercialiser des thérapies innovantes basées sur les globules rouges pour lutter contre des cancers et des maladies orphelines. Depuis la fusion avec Pherecydes du 23 juin 2023, PHAXIAM Therapeutics concentre ses efforts pour devenir un leader mondial dans le traitement des infections bactériennes à l'aide de bactériophages (ou phages), des virus naturels capables de combattre les bactéries résistantes aux antibiotiques.

La Société s'est introduite en bourse sur Euronext Paris en mai 2013 en levant 17,7 millions d'euros et sur le *Nasdaq Global Select Market* en novembre 2017 en levant un montant brut, avant déduction de frais, de 124 millions d'euros (144 millions de dollars).

Depuis sa création, la Société a encouru des pertes et a des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles négatifs. Au 30 juin 2023, après prise en compte des éléments ci-dessus et des différents tours de financement, ainsi que de l'augmentation de capital relative au regroupement avec la société Pherecydes Pharma, la Société disposait de capitaux propres d'un montant de 36 632 K€. La Société prévoit d'encourir des pertes supplémentaires jusqu'à ce qu'elle puisse, le cas échéant, générer des revenus importants liés à ses produits candidats en développement.

Les activités futures de la Société dépendent fortement d'une combinaison de facteurs, y compris : (i) le succès de la recherche et du développement de la nouvelle "Société Combinée" suite à la récente fusion avec Pherecydes ; (ii) l'approbation réglementaire et l'acceptation par le marché des futurs produits proposés par PHAXIAM ; (iii) la réalisation opportune et réussie de financements supplémentaires ; et (iv) le développement de thérapies concurrentielles par d'autres sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques. Par conséquent, la société est et devrait continuer, à court et moyen terme, à être financée par l'émission de nouveaux instruments de dette ou de capitaux propres.

La situation sur les marchés financiers et l'incertitude quant aux résultats de la recherche et du développement pourraient altérer la capacité de la société à financer ses opérations par des augmentations de capital selon ses besoins ou dans des conditions attractives.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ainsi que les annexes aux comptes (les "**Etats financiers consolidés intermédiaires résumés**") présentent l'activité de PHAXIAM Therapeutics et de sa filiale, ERYTECH Pharma, Inc.

Adresse du siège social de PHAXIAM Therapeutics S.A. : 60 avenue Rockefeller, 69008, Lyon, France.



## Faits caractéristiques du premier semestre 2023

### Activité

#### Février 2023:

Le 15 février 2023, ERYTECH a annoncé le rapprochement stratégique avec Pherecydes, une société de biotechnologie spécialisée dans la phagothérapie de précision pour traiter les résistances et/ou les infections bactériennes compliquées, avec l'intention de construire un leader mondial de la phagothérapie.

#### Mars 2023 :

Le 20 mars 2023, le Comité Social et Économique d'ERYTECH émet un avis favorable au projet de rapprochement avec PHERECYDES, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

#### Avril 2023 :

ERYTECH Pharma a reçu l'approbation de The Nasdaq Stock Market LLC le 12 avril 2023, pour transférer la cotation de ses American Depositary Shares représentant des actions ordinaires de la Société ("ADSs") du Nasdaq Global Select Market au Nasdaq Capital Market. Le transfert est devenu effectif à l'ouverture des marchés le 14 avril 2023. Les actions d'ERYTECH ont continué à être négociées sous le symbole "ERYP" et la négociation de ses ADS n'a pas été affectée par le transfert.

Le 17 avril 2023, Akkadian Partners, entité domiciliée au Luxembourg et agissant pour le compte d'Akkadian Partners Fund, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 avril 2023, le seuil de 5 % du capital d'ERYTECH Pharma et détenir 5,06 % du capital et 4,83 % des droits de vote de la société.

#### Mai 2023 :

Le 1er mai 2023, Akkadian Partners a informé le Conseil d'administration d'ERYTECH de son intention de s'opposer au projet de fusion avec PHERECYDES et de prendre le contrôle de fait d'ERYTECH en vue de poursuivre des projets d'acquisition alternatifs avec la trésorerie d'ERYTECH. Après avoir examiné et évalué les projets d'acquisition mentionnés par Akkadian, la direction et le conseil d'administration d'ERYTECH, avec l'aide de conseillers financiers et juridiques externes, ont déterminé que les idées proposées n'étaient pas dans le meilleur intérêt d'ERYTECH et de ses parties prenantes.

Le 15 mai 2023, ERYTECH et PHERECYDES ont conclu un accord de fusion, en vertu duquel PHERECYDES serait fusionnée dans ERYTECH et les actionnaires de PHERECYDES recevraient 15 nouvelles actions ERYTECH pour chaque 4 actions PHERECYDES qu'ils possédaient. Un apport par Elaia Partners, GoCapital, et un pool d'actionnaires de PHERECYDES représenté par M. Guy Rigaud, de 827 132 actions PHERECYDES a été fait à ERYTECH en contrepartie de 3 101 745 actions ERYTECH nouvellement émises.

#### Juin 2023 :

Le 5 juin 2023, ERYTECH Pharma a annoncé qu'Akkadian Partners avait engagé une procédure judiciaire pour obtenir le report du vote sur la fusion avec Pherecydes lors de l'assemblée générale du 23 juin 2023. Le 14 juin 2023, le Tribunal de Commerce de Lyon a rejeté la demande d'Akkadian de reporter le vote sur la fusion avec PHERECYDES Pharma.

Le 20 juin 2023, ERYTECH annonce qu'Akkadian poursuit sa tentative de déstabilisation avec le dépôt d'une nouvelle plainte. Malgré le rejet par le Président du Tribunal de Commerce de Lyon de la demande d'Akkadian Partners de reporter le vote de l'assemblée générale sur le projet de fusion, Akkadian Partners demande l'annulation de l'augmentation de capital du 15 mai 2023. Cette augmentation de capital a été réalisée conformément à la délégation de compétence accordée par l'assemblée générale extraordinaire

des actionnaires d'ERYTECH de 2022 au titre de la résolution 29 et sur la base des rapports émis par Finexsi, agissant en qualité de commissaire aux apports conformément aux articles L. 225-174, R. 22 10-7 et R. 225-136 du Code de commerce ainsi qu'à la recommandation AMF n°2020-06.

Le 23 juin 2023, la fusion avec PHERECYDES a été approuvée par les actionnaires d'ERYTECH Pharma réunis en Assemblée Générale Mixte. La modification de la dénomination sociale d'ERYTECH en PHAXIAM Therapeutics a également été approuvée.

Le 28 juin 2023, PHAXIAM Therapeutics a annoncé que le nouveau code mnémorique de ses actions sur Euronext et Nasdaq était passé d'ERYP à PHXM, avec effet au 29 juin 2023.

## Faits caractéristiques du premier semestre 2022

### Activité

#### Février 2022: Impact du conflit en Ukraine sur nos activités

À partir du 24 février 2022, la Russie a considérablement intensifié ses opérations militaires en Ukraine.

La guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact sur nos résultats financiers 2022. Notre entreprise ne mène aucun essai clinique en Ukraine, en Russie ou en Biélorussie et n'a pas de fournisseurs situés dans ces régions.

#### Avril 2022:

- Cession du site de production de thérapie cellulaires américain d'Erytech à la société Catalent

En avril 2022, le Groupe Erytech a conclu un contrat d'achat d'actif ("APA") avec la société Catalent. Selon les termes du contrat, Catalent a acquis l'usine de production de thérapies cellulaires d'échelle commerciale d'ERYTECH à Princeton, New Jersey, aux États-Unis pour un montant total de 44,5\$ million (40,7 M€), payé à la clôture de la transaction qui a eu lieu le 22 avril 2022. Catalent a également repris le personnel actuel du site d'ERYTECH, environ 40 personnes.

La vente du site de Princeton a donné lieu à un gain net sur cession, après coûts de transaction ( 3,3\$ million , 3,0 M€) et avant impôt de 26,6\$ million (24,3 M€) enregistré dans l'état du résultat net consolidé en autres produits de l'activité.

- Nouvelle approche de vésiculation

La Société a présenté sa nouvelle approche de vésiculation des globules rouges au 24ème congrès de la Société Européenne des Globules Rouges (ERCS) en avril 2022.

#### Mai 2022:

- L'étude NOPHO a évalué la sécurité et le profil pharmacologique d'eryaspase chez des patients souffrant de Leucémie Aiguë Lymphoblastique (LAL) et ayant développé une hypersensibilité à l'asparaginase pégylée. En décembre 2020, des résultats positifs de l'étude ont été présentés au congrès annuel 2020 de l'American Society of Hematology.
- Suite à l'opération avec Catalent, la société continue d'évaluer d'autres options stratégiques pour exploiter sa plateforme ERYCAPS® avec des actifs complémentaires et/ou une transaction d'entreprise plus large.

- Le 25 mai 2022 la Direction de la société Erytech Pharma (France) a informé les salariés du démarrage d'une procédure collective de licenciement économique, un plan de sauvegarde de l'emploi, portant sur la suppression de 52 postes sur 109. La phase de consultation du CSE s'est terminée au 31 juillet 2022. Les départs sont intervenus sur le quatrième trimestre 2022.

## 2. REGLES ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

### 2.1. Base de préparation

Les Etats financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation de la Société en partant de l'hypothèse que la société poursuivra ses activités dans un avenir proche. En tant que tels, ils n'incluent pas les ajustements liés au montant ou à la classification des actifs et des passifs qui pourraient être nécessaires si la société n'était pas en mesure de poursuivre ses activités. La société a subi des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie négatifs depuis sa création s'expliquant par le caractère innovant des produits développés et impliquant une phase de recherche et développement sur plusieurs années.

La Société a historiquement financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres sous forme d'augmentations de capital et d'émissions d'obligations convertibles en actions.

A la date du conseil d'administration qui a arrêté les comptes consolidés intermédiaires résumés la Société dispose des moyens nécessaires pour financer ses activités jusqu'au cours du deuxième trimestre 2024, compte tenu notamment des éléments ci-après :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société pour 25,2 millions d'euros au 30 juin 2023, ceux-ci étant principalement constitués de disponibilités et de dépôts à terme mobilisables immédiatement sans pénalité,
- Les prévisions de consommation de trésorerie pour les 12 mois postérieurement à la date de clôture.

En conséquence, la trésorerie et les équivalents de trésorerie actuels de la société ne devraient pas être suffisants pour couvrir ses besoins d'exploitation pendant les 12 prochains mois au minimum.

Ces événements et conditions indiquent qu'il existe une incertitude significative sur la continuité d'exploitation. Par conséquent, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La société prévoit de rechercher des financements supplémentaires pour étendre son horizon de trésorerie et évalue actuellement diverses sources de financement, parmi lesquelles l'émission d'instruments de capitaux propres et/ou de nouvelles dettes ou des accords de partenariat pour continuer à financer les opérations de la société au-delà.

Les Etats financiers consolidés résumés intermédiaires résumés ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers d'euros.

## 2.2. Déclaration de conformité

Les Etats financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire telle qu'adoptée par l'Union Européenne (UE) et ont été arrêtés et autorisés à la publication par le conseil d'administration de la Société en date du 21 septembre 2023.

En raison de la cotation des actions de la Société sur le Nasdaq, les Etats financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société sont également préparés conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS. Ces notes doivent donc être complétées par la lecture du document de référence au 31 décembre 2022.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour l'établissement des Etats financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux utilisés pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2022, à l'exception des normes décrites ci-dessous.

Au 30 juin 2023, toutes les normes IFRS publiées par l'IASB et d'application obligatoire sont les mêmes que celles adoptées par l'UE et obligatoire dans l'UE. En conséquence, les Etats financiers consolidés résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS tels que publiées par l'IASB et adoptées par l'UE.

Les IFRS comprennent les normes internationales d'information financière ("IFRS"), les normes comptables internationales ("IAS"), ainsi que les interprétations publiées par le comité permanent d'interprétation ("SIC") et le comité d'interprétation des normes internationales d'information financière ("IFRS IC").

Les prises de position comptables récemment publiées qui peuvent être pertinentes pour les activités de la société sont les suivantes :

- Amendements à IAS 1 - *Classification des passifs en courants ou non courants, à compter du 1er janvier 2024;*
- Amendements à IAS 8 - *Définition des estimations comptables, à compter du 1er janvier 2023.*
- Amendements à IAS 12 - *Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultat d'une même transaction, à compter du 1er janvier 2023.*

La société ne prévoit pas d'impact significatif résultant de l'adoption future de ces normes.

## 2.3. Principes de consolidation

Conformément à la IFRS 10 *Etats financiers consolidés* (« IFRS 10 »), une entité est consolidée lorsqu'elle est contrôlée par la Société. La Société contrôle une entité si elle est exposée ou a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et si elle a la capacité d'influer sur le montant de ces rendements à travers son pouvoir sur l'entité. Tous les soldes et transactions intragroupes et les dividendes sont totalement éliminés. Aucun intérêt ne conférant pas le contrôle n'est reconnu au titre de la filiale détenue.

	<b>Date de création</b>	<b>Pourcentage d'intérêt</b>	<b>Méthode de consolidation</b>
ERYTECH Pharma, Inc.	Avril 2014	100%	Intégration globale

## 2.4. Monnaies étrangères

### *Monnaie fonctionnelle et conversion des états financiers dans la monnaie de présentation*

Les Etats financiers consolidés résumés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère, PHAXIAM Therapeutics (la « **Société mère** »). L'état de situation financière d'une entité consolidée pour laquelle la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au taux de change de clôture (taux de change spot à la date des états financiers) et l'état du résultat net, l'état du résultat global et l'état des flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de la période, sauf si les taux de change varient significativement. Les différences de change en résultant sont incluses dans l'état du résultat global en écarts de conversion.

<b>Taux de change (USD pour 1 EUR)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>30/06/2023</b>
Taux moyen	1,0940	1,0539	1,0811
Taux de clôture	1,0387	1,0666	1,0866

## 2.5. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés en conformité avec les règles prévues par les IFRS implique l'utilisation d'estimations et la formulation d'hypothèses ayant un impact sur les états financiers. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent. Les résultats réels peuvent de ce fait s'avérer différents des estimations initialement formulées. La Société n'a pas identifié de risques environnemental pouvant modifier les estimations et les jugements actuels. Les principales estimations effectuées sont décrites dans les états financiers consolidés annuels.

L'utilisation d'estimations et jugements porte principalement sur l'évaluation :

- juste valeur des travaux de recherche et développement en cours identifié dans le cadre du regroupement d'entreprises (voir note 4.1 et 4.2).
- des paiements fondés en actions conformément à IFRS 2 (note 3.3.3) ;

## 2.6. Présentation de l'état du résultat net et de l'état de la situation financière

La Société présente son état du résultat net par fonction. Aujourd'hui, la principale activité de la Société est la recherche et développement. En conséquence, seules les fonctions « frais de recherche et développement » et « frais généraux et administratifs » sont considérées comme représentatives de l'activité de la Société. Le détail des charges par nature est précisé en note 3.2.

## 2.7. Présentation du tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie consolidés est établi en utilisant la méthode indirecte et présente séparément les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

## 2.8. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8 Secteurs opérationnels ("**IFRS 8**") , l'information par segment opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités de la Société ; elle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le décideur opérationnel (le directeur général) pour allouer les ressources et évaluer la performance.

### Information par secteur d'activité

La Société opère sur un seul segment opérationnel : la conduite de la recherche et du développement de thérapies innovantes utilisant les phage pour cibler les bactéries pathogènes résistantes aux antimicrobiens afin de commercialiser les thérapies basées sur les phage à l'avenir. .

### Information par zone géographique

<b>Revenus provenant de clients externes (en K€)</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2023</b>
	(6 mois)	(6 mois)
France	—	—
Etats Unis	54	7
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>7</b>

## 2.9. Événements postérieurs à la clôture

**Le 27 juin 2023 et le 28 juillet 2023**, Akkadian Partners a engagé deux autres procédures judiciaires pour contester les votes de certains actionnaires d'ERYTECH et demander l'annulation de la fusion telle qu'elle a été votée lors de l'assemblée générale mixte.

**Le 27 juillet 2023**, PHAXIAM Therapeutics a annoncé le regroupement de ses actions par l'échange de dix (10) actions existantes d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10 €) contre une (1) action nouvelle d'une valeur nominale d'un euro (1 €). Le regroupement d'actions n'aura pas d'impact sur le capital social de la société et se traduira par la division du nombre d'actions en circulation par dix (10). La période d'échange pour le regroupement d'actions a commencé le 16 août 2023 et s'est terminée le 15 septembre 2023. Les Actions Nouvelles issues du regroupement d'actions ont été admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, avec effet au 18 septembre 2023, et se sont vues attribuer un nouveau code ISIN (FR001400K4B1).

Dans le cadre du regroupement d'actions, The Bank of New York Mellon (" BNY Mellon "), dépositaire du programme d'American Depositary Receipt (" ADR ") de PHAXIAM, a effectué un regroupement d'actions dans le cadre de ce programme d'ADR, avec prise d'effet le 18 septembre 2023. Les détenteurs d'ADR de la Société devaient obligatoirement remettre leurs anciens ADR à BNY Mellon pour annulation et échange afin de recevoir un (1) nouvel American Depositary Share (" ADS ") (CUSIP : 29604W207) pour chaque dix (10) anciens ADS (CUSIP : 29604W108).

**Le 19 septembre 2023**, PHAXIAM Therapeutics a annoncé l'extension de son portefeuille de phages à *Klebsiella pneumoniae*, une nouvelle cible bactérienne résistante et agressive. Les phages anti-*Klebsiella pneumoniae* de PHAXIAM entreront en phase de développement préclinique pour évaluer leur efficacité dans les infections pulmonaires, sanguines et urinaires, en plus des trois principales cibles déjà développées (*S. aureus*, *P. aeruginosa* et *E. coli*).

**Le 21 septembre 2023**, PHAXIAM a communiqué en interne les réponses des personnels basés sur les sites de Nantes et Romainville à la proposition de regroupement des équipes à Lyon. La consultation du CSE (Comité Social et Economique) sur les refus de mobilité est prévue pour le mois d'octobre.

### 3. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

#### 3.1 Produits des activités courantes

(en K€)	30/06/2022	30/06/2023
	(6 mois)	(6 mois)
Crédit d'impôt Recherche	860	243
Subventions	40	28
Revenus liés à des licences ou d'autres contrats	54	7
Produits nets de cessions d'immobilisations	24 351	0
<b>Autres produits de l'activité</b>	<b>25 305</b>	<b>277</b>

La réduction du crédit d'impôt recherche est liée à la fin des essais cliniques précédents.

Le produit net de cessions d'immobilisations au 30/06/2022 est lié à la vente de l'usine de Princeton à Catalent et se décompose comme suit :

Le produit de la vente de 40 676 k€ (44 500 k\$) ;

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles de 15 673€ k€ (17 146 k\$) ;

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles de 4 k€ (4 k\$)

La valeur nette comptable des droits d'utilisation pour 3 022 k€ ( 3 307 k\$) ;

L'annulation de la dette de loyers pour 5 419 k€ (5 928 k\$) ;

Les coûts de transaction de 3 046 k€ (3 333 k\$);

#### 3.2 Charges opérationnelles par nature

##### 3.2.1. Frais de recherche et développement

Les montants de la période précédente ont été reclassés pour se conformer à la présentation de la période actuelle. En particulier, les activités réglementaires sont présentées séparément dans ce tableau mais étaient incluses dans les études cliniques dans les états financiers intermédiaires résumés non audités de la période de 6 mois se terminant le 30 juin 2022.)

<b>30/06/2022 (en K€)</b>	<i>R&amp;D</i>	<i>Affaires réglementaires</i>	<i>Etudes cliniques</i>	<b>Total</b>
Consommables	0		450	<b>450</b>
Systèmes d'information et maintenance	66		765	<b>831</b>
Prestations, sous-traitance et honoraires	237	723	3 128	<b>4 088</b>
Charges de personnel	785	467	7 110	<b>8 362</b>
Dotations nettes amortissements et provisions	178		3 443	<b>3 621</b>
Autres	7		(59)	<b>(52)</b>
<b>Total général</b>	<b>1 273</b>	<b>1 190</b>	<b>14 837</b>	<b>17 300</b>

<b>30/06/2023 (en K€)</b>	<i>R&amp;D</i>	<i>Affaires réglementaires</i>	<i>Etudes cliniques</i>	<b>Total</b>
Consommables	128	0	101	<b>229</b>
Systèmes d'information et maintenance	(14)	2	113	<b>101</b>
Prestations, sous-traitance et honoraires	210	(144)	228	<b>294</b>
Charges de personnel	911	348	1 381	<b>2 640</b>
Dotations nettes amortissements et provisions	209	0	(58)	<b>151</b>
Autres	0	0	16	<b>16</b>
<b>Total général</b>	<b>1 444</b>	<b>206</b>	<b>1 781</b>	<b>3 431</b>

La baisse significative de -13,9 M€ des dépenses de recherche et développement entre 2023 et 2022 s'explique principalement par :

- une diminution de 3,8 millions d'euros des dépenses de services et de sous-traitance
- une diminution de 5,7 millions d'euros des dépenses de personnel, avec le transfert à Catalent des employés de l'usine de Princeton en avril 2022 et le plan de restructuration à Lyon achevé au quatrième trimestre 2022. Le nombre moyen d'employés à temps plein alloués à notre effectif de recherche et développement est passé de 117 au premier semestre 2022 à 27 au premier semestre 2023. Les charges de personnel en 2022 comprennent une charge de restructuration de Lyon (France) de 1,7 million d'euros.
- une diminution nette des charges d'amortissement de 3,5 millions d'euros en 2023, principalement liée à :
  - la cession de notre usine de fabrication de Princeton vendue à Catalent en avril 2022.
  - une charge de dépréciation de €2,1 millions en 2022 pour les installations, agencements, équipements et droits d'utilisation de l'unité de production Adenine en France.



### 3.2.2. Frais généraux et administratifs

Frais généraux et administratifs (en K€)	30/06/2022	30/06/2023
Consommables	57	47
Systèmes d'information et maintenance	175	442
Prestations, sous-traitance et honoraires	3 446	5 664
Charges de personnel	3 288	2 957
Dotations nettes amortissements et provisions	669	(110)
Autres	277	246
<b>Total</b>	<b>7 911</b>	<b>9 245</b>

L'augmentation des frais généraux et administratifs de 1,3 M€ entre juin 2022 et juin 2023 est principalement due aux coûts de fusion liée au rapprochement avec la société Pherecydes Pharma pour 3,4 M€ partiellement compensés par des réductions de frais de personnel et une réduction des frais de service et de sous-traitance. Les frais généraux et administratifs de personnel ont diminué de 0,3 M€ en 2023, avec les effets combinés des démissions de salariés et d'un plan de restructuration à Lyon achevé au dernier trimestre 2022. Le nombre moyen d'employés à temps plein alloués à notre effectif G&A est passé de 32 au cours du semestre clos le 30 juin 2022 à 18 au cours du semestre clos le 30 juin 2023. Les charges de personnel en 2022 comprennent une charge de restructuration à Lyon (France) de 0,2 M€ . Les services, la sous-traitance et les honoraires ont augmenté de 2,2 M€ de 2022 à 2023 en raison de 3,41 M€ de coûts de fusion, partiellement compensés par une réduction des coûts d'assurance D&O, du recrutement et des honoraires d'avocats et d'audit.

### 3.3 Charges de personnel

#### 3.3.1 Frais de recherche et développement

30/06/2022 (en K€)	R&D	Affaires réglementaires	Etudes cliniques	Total
Salaires et traitements	533	381	4 237	5 151
Rémunération basée sur des actions (employés et dirigeants)	17		(27)	(10)
Charges sociales	235	86	1 209	1 530
Provision restructuration			1 691	1 691
<b>Charges de personnel</b>	<b>785</b>	<b>467</b>	<b>7 110</b>	<b>8 362</b>

  

30/06/2023 (en K€)	R&D	Affaires réglementaires	Etudes cliniques	Total
Salaires et traitements	603	287	1 047	1 937
Rémunération basée sur des actions (employés et dirigeants)	33	0	114	147
Charges sociales	275	61	220	556
Provision restructuration			0	0
<b>Charges de personnel</b>	<b>911</b>	<b>348</b>	<b>1 381</b>	<b>2 640</b>

L'effectif temps plein moyen (ETP) était de 117 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 et de 27 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

### 3.3.2 Frais généraux et administratifs

(en K€)	30/06/2022 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Salaires et traitements	2 051	2 082
Rémunération basée sur des actions (employés et dirigeants)	304	230
Charges sociales	766	645
Provision restructuration	167	
<b>Charges de personnel</b>	<b>3 288</b>	<b>2 957</b>

L'effectif temps plein moyen (ETP) était de 32 sur le 1er semestre 2022 et 18 sur le premier semestre 2023.

### 3.3.3 Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

#### Plan de Stock options (SO")

Aucun nouveau plan n'a été créé au cours du premier semestre 2023 et aucune nouvelle attribution n'a eu lieu au titre des plans de l'année précédente.

#### Echange de droits à un paiement fondé sur des actions (attributions de remplacement) :

Dans le cadre de l'acquisition de Pherecydes Pharma S.A., la Société a échangé ses droits à un paiement fondé sur des actions contre des droits détenus par les salariés et dirigeant de Pherecydes Pharma (voir note 4.1.2).

#### Plan de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE »)

Les montant figurant dans les tableaux ci après sont présentés après regroupement des actions

Plan	BSPCE 2019-1	BSPCE 2019-2	BSPCE 2019-4	BSPCE 2021-2	BSPCE 2021-3	BSPCE 2021-4
Nombre d'options	3 691	7 500	263	7 500	6 328	62 325
Prix d'exercice	1,09€	0,92€	1,09€	1,60€	2,19€	1,89€
Prix du sous-jacent	0,00€	0,47€	0,46€	0,40€	0,34€ (Tranche 3) 0,35€ (Tranche 4)	0,37€
Dividendes attendus	—%	—%	—%	—%	—%	—%
Volatilité	87,14% - 92,92%	87,01% - 98,86%	84,03% - 89,19%	82,99% - 88,93%	79,89% - 88,22%	80,52% - 88,06%
Taux sans risque	3,0108% - 3,2655%	2,9750% - 3,2290%	2,8787% -3,1274%	2,8033% - 3,1269%	2,8517% - 3,0093%	2,8625% - 2,9676%
Juste valeur du plan (en K€)	0,00	3,53	0,12	3,00	4,37	23,06

### Plan d'actions gratuites (« AGA »)

Les montants figurant dans les tableaux ci après sont présentés après regroupement des actions

<b>PHAXIAM Therapeutics</b>	
Nombre d'actions	16 460
Plan	AGA 2022
Prix du sous-jacent	0,82€
Dividendes attendus	0,00%
Maturité	1 year - 3 years
Juste valeur du plan (en K€)	135

### Détail de la charge par exercice

Nom du plan	Montant au CR en K€ au 30/06/2022	dont salariés	dont	
			mandataires sociaux et comité exécutif	administrateurs
AGA	202	31	171	—
BSA	—	—	—	—
SO	124	53	71	—
<b>Total</b>	<b>326</b>	<b>84</b>	<b>242</b>	<b>—</b>

Nom du plan	Montant au CR en K€ au 30/06/2023	dont salariés	dont	
			mandataires sociaux et comité exécutif	administrateurs
AGA	66	—	66	—
BSPCE	435	222	104	109
SO	(110)	(123)	13	—
<b>Total</b>	<b>391</b>	<b>99</b>	<b>183</b>	<b>109</b>

Au 30 juin 2023, les instruments de capitaux propres en circulation pourraient donner lieu à l'émission de 396 318 actions (après prise en compte des effets du regroupement d'action, cf. Note 2.9).

### 3.4 Résultat financier

(en K€)	30/06/2022 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Revenus des dépôts à terme	6	171
Variation de la juste valeur des dérivés passifs	0	0
Gains de change	3 348	137
Autres produits financiers	16	23
<b>Produits financiers</b>	<b>3 370</b>	<b>331</b>
Coût amorti de l'emprunt convertible	(22)	0
Charges financières sur dette de loyers	(108)	(25)
Intérêts sur emprunts	(140)	(78)
Pertes de change	(480)	(239)
Autres charges financières	0	0
<b>Charges financières</b>	<b>(750)</b>	<b>(342)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>2 620</b>	<b>(11)</b>

### 3.5 Impôt sur le résultat

En juin 2022 une estimation d'impôt société lié à la cession de l'usine de Princeton a été constatée pour 3 737 k€ (4 086 KUSD). Après une étude fiscale visant à déterminer l'étendue des pertes fiscales des années précédentes utilisables pour compenser le gain de l'année en cours, la charge d'impôt sur le revenu sur cette transaction a été révisée à 521 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (voir les états financiers consolidés de l'année précédente).

### 3.6 Résultat de base par action et résultat dilué par action

Les montant figurant dans les tableaux ci après sont présentés après regroupement des actions

	30/06/2022 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Résultat net (en K€)	(1 024)	(12 201)
Nombre d'actions pondéré de la période (1)	3 101 605	3 284 500
<b>Résultat de base par action (€/action)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(3,71)</b>
<b>Résultat dilué par action (€/action)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(3,71)</b>

(1) après déduction des actions auto-détenues (250 actions sont détenues en propre par la Société et comptabilisées en diminution des capitaux propres).

Au 30 juin 2022 et 2023, les actions qui pourraient être émises par les instruments de capitaux propres (voir Note 3.3.3) n'ont pas été prises en considération dans le calcul du résultat dilué, car leur effet serait anti-dilutif.

#### 4. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

##### 4.1 Immobilisations

##### 4.1.1. Immobilisations incorporelles

(en K€)	<b>IP R&amp;D et Autres immobilisations incorporelles</b>
<b>VALEUR BRUTE</b>	
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>1 668</b>
Regroupement d'entreprises	17 098
Acquisitions	—
Cessions	—
Effet de change	—
Reclassement	—
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>18 766</b>
<b>AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION</b>	
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>(1 663)</b>
Entrée de périmètre	—
Augmentation	(2)
Diminution	—
Effet de change	—
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>(1 665)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>5</b>
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>17 101</b>

La ligne "Regroupement d'entreprises" comprend le montant provisoire de la juste valeur des travaux de recherche et développement en cours de Pherecydes Pharma's pour 17 070 K€ :

- IP infections ostéoarticulaires sur prothèses (PJI) pour 14 404 K€;
- IP endocardite (EnDoCom) pour 2 666 K€.

##### 4.1.2 Regroupement d'entreprises.

## **Politique comptable**

La société comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des activités et des actifs acquis répond à la définition d'une entreprise et que le contrôle est transféré à la société. La société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou a des droits à des rendements variables du fait de son implication dans l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par le biais du pouvoir qu'elle détient sur l'entité. Les états financiers des entreprises acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle commence jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La contrepartie transférée lors de l'acquisition est généralement évaluée à sa juste valeur, de même que les actifs nets identifiables acquis. Tout écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuel. Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Si des attributions de paiements fondés sur des actions (attributions de remplacement) doivent être échangées contre des attributions détenues par les salariés de l'entreprise acquise (attributions de l'entreprise acquise), tout ou partie du montant des attributions de remplacement de l'acquéreur est inclus dans l'évaluation de la contrepartie transférée dans le cadre du regroupement d'entreprises. Cette détermination est basée sur l'évaluation basée sur le marché des attributions de remplacement par rapport à l'évaluation basée sur le marché des attributions de l'entreprise acquise et sur la mesure dans laquelle les attributions de remplacement se rapportent à des services antérieurs au regroupement.

Le 23 juin 2023, ERYTECH a acquis 100% des actions et des droits de vote de Pherecydes Pharma S.A. en échange des actions de la Société. La Société a déterminé qu'elle avait obtenu le contrôle de Pherecydes Pharma et qu'elle était l'acquéreur comptable à cette date. A la même date, Pherecydes Pharma S.A. a été fusionnée avec la Société.

La prise de contrôle de Pherecydes Pharma S.A. permettra à la Société de devenir un leader mondial dans le domaine de la phagothérapie et des autres besoins médicaux liés à la résistance aux antimicrobiens.

La contribution de Pherecydes Pharma S.A. au total des charges et à la perte nette de la Société pour le semestre clos le 30 juin 2023 est non significative. Si l'acquisition avait eu lieu le 1er janvier 2023, la direction estime que la perte consolidée pour le semestre clos le 30 juin 2023 aurait été d'environ 17,9 M€. Cette augmentation de la perte consolidée est principalement liée aux charges opérationnelles nettes des produits de crédit d'impôt recherche.

### **A. Contrepartie transférée (prix d'acquisition):**

Le tableau suivant résume la juste valeur à la date d'acquisition de chaque catégorie principale de contrepartie transférée.

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>Note</b>	
Instruments de capitaux propres	i	24 642
Remplacement des droits à paiements fondés sur des actions	ii	436
<b>Total de la contrepartie transférée (prix d'acquisition)</b>		<b>25 078</b>

**i. Instruments de capitaux propres émis (chiffres présentés avant le regroupement d'actions)**

La juste valeur des actions ordinaires émises a été calculée sur la base du cours de l'action cotée en bourse de la société ;

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Prix de l'action</b>	<b>Valeur (en milliers)</b>
Actions émises le 15 mai 2023	3 101 745	0,95	2 956
Actions émises le 23 juin 2023	26 575 894	0,82	21 686
<b>Total</b>	<b>29 677 639</b>		<b>24 642</b>

La contrepartie transférée pour obtenir le contrôle a été versée en deux fois, la première le 15 mai 2023 au prix de l'action Erytech de 0,95€, et la seconde le 23 juin 2023 au prix de l'action Erytech de 0,82€.

**ii. Remplacement des paiements fondés sur des actions**

Conformément aux termes de l'accord d'acquisition, le Groupe a échangé les droits à paiements fondés sur des actions détenus par les employés de Pherecydes Pharma S.A. (les attributions de l'entreprise acquise) contre des droits à paiements fondés sur des actions de la Société (les attributions de remplacement). Voir la note 3.3.3 pour plus de détails sur les attributions de remplacement. La partie du montant des attributions de remplacement de l'acquéreur incluse dans l'évaluation de la contrepartie transférée s'élève à 436 milliers d'euros.

La partie du montant des attributions de remplacement de l'acquéreur incluse en tant que charge de paiement fondé sur des actions pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'élève à 436 K€.

**B. Frais liés à l'acquisition:**

Les frais de l'ensemble de l'opération supportés s'établissent à 3 413 K€ et sont présentés dans les frais généraux (voir note 3.3.2).

**C. Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition**

**Juste valeur des actifs et des passifs  
identifiables à la date de transaction (en**

<b>K€)</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2023 IFRS</b>
immobilisation incorporelles	4.1.1	17 098
Immobilisation corporelles	4.1.3	485
Droits d'utilisation	4.2	478
Autres actifs non courants		83
Autres actifs courants		1 925
Trésorerie et équivalent de trésorerie		30
Dettes financières	4.6	(2 936)
Dettes liées aux obligations locatives	4.7	(456)
Autres passifs non courants		(49)
Autres passifs courants		(5 085)
<b>Actif net acquis</b>		<b>11 575</b>

**i. Évaluation des justes valeurs**

La technique d'évaluation utilisée pour mesurer la juste valeur de projets de R&D en cours est un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. La juste valeur est estimée comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie nets qui devraient être générés par la propriété intellectuelle de deux projets de R&D identifiés.

La juste valeur provisoire des actifs de Pherecydes Pharma comprend l'évaluation des travaux de recherche et de développement en cours comptabilisés dans les immobilisations incorporelles pour un montant de 17 070 K€ :

- IP infections ostéoarticulaires sur prothèses (PJI) pour 14 404 K€;
- IP endocardite (EnDoCom) pour 2 666 K€.

**Justes valeurs mesurées sur une base provisoire**

La juste valeur des actifs incorporels de Pherecydes Pharma (IP R&D) a été évaluée provisoirement, dans l'attente d'une évaluation indépendante à la date d'acquisition.

Si de nouvelles informations obtenues dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition identifient des ajustements aux montants susmentionnés ou des dispositions supplémentaires qui existaient à la date d'acquisition, la comptabilisation de l'acquisition sera révisée.

**D. Goodwill provisoire**

Le goodwill provisoire résultant de l'acquisition a été comptabilisé comme suit :



<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>Note</b>	
Contrepartie transférée (prix d'acquisition)	A	25 078
Juste valeur des actifs nets identifiables	C	-11 575
<b>Goodwill provisoire</b>		<b>13 503</b>

#### ***4.1.3. Immobilisations corporelles***

	Installations générales et aménagement divers	Installations techniques, matériel et outillage	Matériel de bureau et informatique	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>2 914</b>	<b>3 111</b>	<b>750</b>		<b>6 775</b>
Regroupement d'entreprises	346	110	29		485
Acquisitions	—	53	—		53
Cessions	(155)	—	—		(155)
Effet de change	(2)	(2)	(1)		(5)
Reclassement	—	—	—		—
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>3 103</b>	<b>3 272</b>	<b>778</b>		<b>7 155</b>
<b>AMORTISSEMENT</b>					
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>(2 701)</b>	<b>(2 957)</b>	<b>(725)</b>		<b>(6 383)</b>
Amortissement	(16)	(49)	(9)		(74)
Dépréciation	—	—	—		—
Diminution	155	—	—		155
Effet de change	2	1	—		3
Reclassement	—	—	—		—
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>(2 560)</b>	<b>(3 005)</b>	<b>(734)</b>		<b>(6 299)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>					
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>213</b>	<b>154</b>	<b>25</b>	—	<b>393</b>
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>543</b>	<b>267</b>	<b>44</b>	—	<b>857</b>

Les principaux changements au premier semestre 2023 sont liés au regroupement d'entreprise avec Pherecydes Pharma, pour une valeur de 485 K€.

#### 4.2 Droit d'utilisation

(en K€)	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	TOTAL
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>5 673</b>	<b>954</b>	<b>119</b>	<b>118</b>	<b>6 864</b>
Regroupement d'entreprise	205	273			478
Augmentation			17		17
Diminution					—
Effet de change					—
Reclassement					—
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>5 878</b>	<b>1 227</b>	<b>136</b>	<b>118</b>	<b>7 359</b>
<b>AMORTISSEMENT</b>					
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>(3 116)</b>	<b>(954)</b>	<b>(92)</b>	<b>(118)</b>	<b>(4 280)</b>
Augmentation	(210)		(13)		(223)
Diminution	87	—	—	—	87
Effet de change	—	—	—	—	—
Reclassement	—	—	—	—	—
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>(3 239)</b>	<b>(954)</b>	<b>(105)</b>	<b>(118)</b>	<b>(4 416)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>					
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>2 557</b>	<b>—</b>	<b>27</b>	<b>—</b>	<b>2 584</b>
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>2 639</b>	<b>273</b>	<b>31</b>	<b>—</b>	<b>2 943</b>

La valeur nette restante pour 2 943 K€ est principalement liée à Bioserra (bâtiment à Lyon) pour 2 433 K€.

Le regroupements d'entreprises concerne les contrats de location acquis dans le cadre de la fusion avec Pherecydes (voir Note 4.1.2) et comprennent :

- les locaux de Nantes pour 64 K€;
- les locaux de Romainville pour 141 K€ ;
- Du matériels de recherche pour 205 K€.

### 4.3 Créances client et autres actifs courants

(en K€)	31/12/2022	30/06/2023
Créances clients	76	245
<b>Total créances clients et comptes rattachés</b>	<b>76</b>	<b>245</b>
Crédit d'impôt recherche	1 484	2 603
Autres créances (dont créances fiscales et sociales)	973	1 251
Investissement net dans une sous location	43	—
Cautions versées dans le cadre des locations immobilières	121	(40)
Fournisseurs - paiements d'avance et dépôts	342	342
Charges constatées d'avance	805	1 331
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>3 769</b>	<b>5 488</b>

#### Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code général des impôts relatifs au crédit d'impôt recherche.

Au 30 juin 2023, les créances de CIR comprennent le Crédit d'Impôt Recherche pour 1 484 K€ au titre de l'exercice 2022, 243 K€ au titre de l'estimation du CIR pour le premier semestre 2023 et 876 K€ au titre de la fusion Pherecydes (estimation du CIR pour le premier semestre 2023).

#### Charges payées d'avance

Au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2023, les charges payées d'avance sont principalement liées aux frais d'assurance.

### 4.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en K€)	31/12/2022	30/06/2023
Comptes courants	26 676	13 105
Dépôts à terme	12 113	12 084
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>38 789</b>	<b>25 189</b>
Découverts bancaires	—	—
<b>Total trésorerie nette</b>	<b>38 789</b>	<b>25 189</b>

Au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2023, les dépôts à terme incluent un dépôt à terme d'une valeur de 12,0 M€ d'une maturité d'un mois et des dépôts de 0,1 M€ mobilisables immédiatement.

## 4.5 Capitaux propres

Au 30 juin 2023 et après avoir pris en compte les effets du regroupement d'actions (voir Note 2.9), le capital social de la Société mère était composé de 6 075 105 (60 751 053 actions avant regroupement), entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1,00 euro. Au cours du premier semestre 2023, la Société a procédé aux augmentations de capital suivantes (ajustées des effets du regroupement d'actions) :

- mai 2023, émission de 3 101 745 actions ordinaires avant regroupement d'actions
- Juin 2023, émission de 26 630 756 actions ordinaires avant regroupement d'actions

## 4.6 Dettes financières

	Obligations convertibles	Avances conditionnées	Emprunts bancaires	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2022</b>	—	—	<b>10 071</b>	<b>41</b>	<b>10 112</b>
Regroupement d'entreprises	—	603	2 313	—	2 916
Encaissement	—	—	12	—	12
Juste valeur des dérivés	—	—	—	—	—
Coût amorti	—	—	—	—	—
Conversion	—	—	—	—	—
Reprise en subvention de	—	—	—	—	—
Remboursement	—	—	(1 243)	(39)	(1 282)
Effet de change	—	—	—	(3)	(3)
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>—</b>	<b>603</b>	<b>11 153</b>	<b>(1)</b>	<b>11 753</b>

### Dettes financières par maturité

30/06/2023 (en K€)	A moins d'un an	D'un à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations convertibles	—	—	—	—	—
Avances conditionnées	121	481	—	—	603
Emprunts bancaires	3 198	6 784	1 169	—	11 151
Autres	1	—	—	—	1
<b>Total dettes financières</b>	<b>3 321</b>	<b>7 265</b>	<b>1 169</b>	<b>—</b>	<b>11 753</b>

#### 4.6.1 Obligations convertibles

La possibilité pour la Société d'émettre des tranches supplémentaires a expiré car les OCA pouvaient être exercés par tranches sur une période de 24 mois à compter du 25 juin 2020, c'est-à-dire jusqu'au 25 juin

2022. Au 30 juin 2023, il reste 303 030 bons de souscription d'actions (BSA) en circulation (correspondant à 30 303 BSA après le regroupement).

#### 4.6.2 Avances conditionnées

L'augmentation de 603 K€ des avances conditionnées liées au regroupement d'entreprises est due à l'acquisition de Pherecydes et concerne les projets Phagogramme pour un montant de 118 K€, E.Coli pour un montant de 169 K€ et Phagosclin pour un montant de 345 K€.

Les montants résultant de l'avantage de l'avance conditionné ne portant pas intérêt à un taux de marché sont considérés comme une subvention. L'impact sur les contrats de Pherecydes est de 29 K€.

#### 4.6.3 Emprunts bancaires

Le regroupements d'entreprises au cours du premier semestre de l'année correspond principalement au PGE de Pherecydes Pharma pour un montant de 2 000 k€ sur une durée de 5 ans avec un taux d'intérêt de 2,25% et d'un prêt bancaire de 300 k€ sur une durée de 7 ans avec un taux d'intérêt de 2,25%.

#### 4.7 Dettes de loyers

(en K€)	Dette de loyers
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>3 455</b>
Regroupement d'entreprises	456
Augmentation sans effet sur la trésorerie	17
Remboursement	(414)
Diminution sans effet sur la trésorerie	(127)
Effet de change	(1)
Intérêts capitalisés	—
Reclassement	—
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>3 387</b>

#### Dettes de loyers par maturité

(en K€)	A moins d'un an	D'un à 3 ans	D'un à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>828</b>	<b>1 255</b>	<b>1 303</b>	<b>—</b>	<b>3 387</b>

#### 4.8 Dettes fournisseurs et autres passifs courants

(en K€)	31/12/2022	30/06/2023
Fournisseurs	1 562	4 336
Factures non parvenues	3 553	4 785
<b>Total dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>5 115</b>	<b>9 121</b>
Dettes fiscales et sociales	2 799	3 554
Dettes sur immobilisations	—	—
Produits constatés d'avance	51	420
Autres dettes	59	59
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>2 909</b>	<b>4 033</b>

L'augmentation des dettes fournisseurs et comptes rattachés est principalement due à une augmentation de 3 300 K€ résultant de la fusion avec Pherecydes.

L'augmentation des autres passifs courants comprend une augmentation de 1 339 K€ des dettes sociales et fiscales et une augmentation de 416 K€ des produits constatés d'avance résultant de la fusion avec Pherecydes.

#### 4.9 Instruments financiers inscrits dans l'état de situation financière et effet sur le résultat

31/12/2022 (en K€)	Valeur au bilan (1)	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Juste valeur
Autres actifs financiers non courants	195			195		195
Autres actifs financiers courants	464			464		464
Clients et comptes rattachés	76			76		76
Autres actifs courants	1 798			1 798		1 798
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2)	38 789	38 789				38 789
<b>Total actifs financiers</b>	<b>41 322</b>	<b>38 789</b>	<b>—</b>	<b>2 533</b>	<b>—</b>	<b>41 322</b>
Dettes financières - part à plus d'un an (3)	7 547				7 547	7 547
Dettes de loyers - part à plus d'un an (4)	2 680				2 680	2 680
Dettes financières - part à moins d'un an (3)	2 565				2 565	2 565
Dettes de loyers - part à moins d'un an (4)	775				775	775
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	5 115				5 115	5 115
Autres passifs courants (6)	2 858				2 858	2 858
<b>Total passifs financiers</b>	<b>21 540</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>21 540</b>	<b>21 540</b>
<b>30/06/2023 (en K€)</b>	<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>Juste valeur par résultat</b>	<b>valeur par autres éléments du résultat</b>	<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>Passifs financiers au coût amorti</b>	<b>Juste valeur</b>
Autres actifs financiers non courants	205			205		205
Autres actifs financiers courant	302			302		302
Clients et comptes rattachés	245			245		245
Autres actifs courants	3 854			3 854		3 854
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2)	25 189	25 189				25 189
<b>Total actifs financiers</b>	<b>29 795</b>	<b>25 189</b>	<b>—</b>	<b>4 606</b>	<b>—</b>	<b>29 795</b>
Dettes financières - part à plus d'un an (3)	8 552				8 552	8 552
Dettes de loyers - part à plus d'un an (4)	2 559				2 559	2 559
Dettes financières - part à moins d'un an (3)	3 201				3 201	3 201
Dettes de loyers - part à moins d'un an (4)	828				828	828
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	9 120				9 120	9 120
Autres passifs courants (5)	3 613				3 613	3 613
<b>Total passifs financiers</b>	<b>27 873</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>27 873</b>	<b>27 873</b>

(1) La valeur comptable de ces actifs et passifs est une approximation raisonnable de leur juste valeur.



- (2) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des comptes bancaires et des dépôts à terme qui sont respectivement évalués en utilisant des évaluations de niveaux 1.
- (3) La juste valeur des dettes financières est déterminée en utilisant une évaluation de niveau 2.
- (4) La juste valeur des dettes de loyers est déterminée en utilisant une évaluation de niveau 2.
- (5) A l'exception des produits constatée d'avance.

## 5. PASSIFS EVENTUELS

Le 5 juin 2023, ERYTECH Pharma a annoncé qu'Akkadian Partners avait engagé une procédure judiciaire pour obtenir le report du vote sur la fusion avec Pherecydes lors de l'assemblée générale du 23 juin 2023. Le 14 juin 2023, le Tribunal de Commerce de Lyon a rejeté la demande d'Akkadian de reporter le vote sur la fusion avec PHERECYDES Pharma et a ordonné la nomination d'un second expert judiciaire pour évaluer le rapport des parts de fusion. Le 20 juin 2023, Akkadian Partners a engagé une nouvelle procédure judiciaire demandant l'annulation de l'augmentation de capital intervenue le 15 mai 2023.

Le 23 juin 2023, la fusion avec PHERECYDES a été approuvée par les actionnaires d'ERYTECH Pharma réunis en Assemblée Générale Mixte. Le 27 juin 2023 et le 28 juillet 2023, Akkadian Partners a initié deux autres procédures judiciaires pour contester les votes de certains actionnaires d'ERYTECH et demander l'annulation de la fusion telle que votée lors de l'Assemblée Générale Mixte.

Le Groupe considère à ce stade, sur la base de son évaluation juridique de ces procédures, qu'il est possible, mais non probable, que ces procédures aboutissent. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les présents états financiers.

## 6. PARTIES LIEES

Les parties liées comprennent le président du conseil d'administration (Jean-Paul Kress), le directeur général (Gil Beyen), les deux DGD (Jérôme Bailly et Eric Soyer), les membres du conseil d'administration et les membres du comité exécutif.

La rémunération des dirigeants de la Société et des membres du comité exécutif est présentée ci-après :

(en K€)	30/06/2022			30/06/2023		
	Rémunérations et avantages en nature	Provision indemnité de départ à la retraite	Paiements fondés sur des actions	Rémunérations et avantages en nature	Provision indemnité de départ à la retraite	Paiements fondés sur des actions
Mandataires sociaux	630	110	222	875	11	136
Comité exécutif	993	61	20	368	8	(169)
Administrateurs	193			156	0	0
<b>Total</b>	<b>1 816</b>	<b>171</b>	<b>242</b>	<b>1399</b>	<b>19</b>	<b>-33</b>

Le 23 juin 2023, à la suite de la fusion, une nouvelle structure de gouvernance a été mise en place, avec Didier Hoch comme président du conseil d'administration, Gil Beyen comme vice-président, Thibaut du

Fayet comme directeur général et deux directeurs généraux délégués (Jérôme Bailly et Eric Soyer) et membres du conseil d'administration et membres du comité exécutif.

Le 23 juin 2023, le conseil d'administration a autorisé les conventions et engagements listés ci-dessous et visés aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce au profit de M. Thibaut du Fayet, directeur général de la société :

- Indemnité de départ égale à douze fois la moyenne mensuelle des rémunérations perçues au cours des douze mois précédant la décision de révocation ou l'expiration du mandat, sous réserve de conditions de performance ;
- Contrat de retraite complémentaire : les cotisations finançant le contrat de retraite complémentaire à cotisations définies seraient entièrement prises en charge par la Société ;
- Assurance maladie : l'entreprise prendra en charge 60 % de la cotisation mensuelle totale au régime d'assurance maladie, conformément à l'accord établi ;
- Couverture décès, invalidité et incapacité :
  - Régime général : l'entreprise paiera 60 % des cotisations au régime général d'avantages sociaux.
  - Régime de retraite complémentaire : 50 % des cotisations au régime de retraite complémentaire seront prises en charge par l'entreprise.
  - Fonds de prévoyance complémentaire : les cotisations destinées à financer le régime de prévoyance complémentaire seront entièrement prises en charge par l'entreprise.

Le DG et les DGD bénéficient d'indemnités dues ou susceptibles d'être dues en raison de la cessation ou d'un changement de fonctions égale à leur rémunération perçue au cours des 12 derniers mois, ainsi que d'indemnités de non-concurrence pouvant aller jusqu'à 18 mois de salaire.

La Société n'a pas d'autres parties liées.

## 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### *Accord avec SQZ*

Le 24 juin 2019, la Société a signé un contrat de licence avec SQZ Biotechnologies, société de thérapie cellulaire développant des traitements innovants dans de multiples domaines thérapeutiques, pour mettre au point de nouveaux agents de modulation immunitaire à partir des globules rouges (GR). Dans le cadre de cet accord, la Société accorde à SQZ une licence mondiale exclusive pour le développement de thérapies immunomodulatrices spécifiques aux antigènes et utilisant des approches basées sur les GR. La combinaison de la plateforme d'ingénierie cellulaire exclusive et polyvalente de SQZ, Cell Squeeze®, avec la propriété intellectuelle de la Société liée aux produits thérapeutiques à base de GR, vise à permettre le développement rapide d'un vaste portefeuille de nouveaux produits immunomodulateurs dans de multiples indications.

Le contrat prévoit :

- Un paiement initial de 1 M\$ (équivalent à 879 k€ lors de la comptabilisation en 2019) ;
- Des paiements d'étapes potentiels liés au développement réglementaire et commercial du premier produit mis au point avec succès par SQZ pouvant atteindre 56 M\$ ;
- La Société pourrait également bénéficier de royalties progressives sur les ventes futures.

### *Contrats de sous-location*

En juillet 2019 et juin 2021, la Société a signé deux contrats de sous-location aux Etats-Unis pour une quote-part de ses locaux situés à Cambridge.

Le contrat de sous-location aux Etats-Unis s'est terminé à la fin du mois de janvier 2023.

# IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS



KPMG SA  
51 rue de Saint Cyr  
69009 Lyon



RSM PARIS  
26 rue Cambacérés  
75008 Paris

# PhaxiamTherapeutics S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle  
2023**

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023  
Phaxiam Therapeutics S.A.  
60 avenue Rockefeller 69008 LYON



KPMG SA  
51 rue de Saint Cyr  
69009 Lyon



RSM PARIS  
26 rue Cambacérés  
75008 Paris

## **Phaxiam Therapeutics S.A.**

60 avenue Rockefeller 69008 LYON

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023**

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 2.1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés.



KPMG SA  
51 rue de Saint Cyr  
69009 Lyon



RSM PARIS  
26 rue Cambacérés  
75008 Paris

## II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 26 septembre 2023  
KPMG SA

Paris, le 26 septembre 2023  
RSM PARIS

Stephane DEVIN  
Associé

Jean Charles BOUCHER  
Associé

### **Phaxiam Therapeutics S.A.**

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023  
Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023